



Madame la Directrice,

Réunis lors des heures mensuelles d'information syndicales et devant le ras le bol généralisé et le profond malaise, nous avons décidé de venir nous exprimer tous ensemble afin de vous faire entendre nos préoccupations.

Concernant le délai de séjour de 18 mois, nous avons diffusé une pétition intersyndicale qui a circulé et a été massivement signée tant par les stagiaires de notre promotion que par ceux de la promotion 2011-2012. En 1<sup>ère</sup> affectation, nous sommes nombreux à ne pas avoir obtenu nos 1<sup>er</sup> voeux et nous devrions rester 18 mois minimum sur un poste ou dans un département non choisi (30 mois minimum pour ceux d'entre nous affectés sur un poste comptable) !!!

Notre stage premier métier s'effectuera sur la direction d'affectation et non dans une direction choisie. Il s'agit donc bien pour nous, d'une première affectation dès le 1er septembre 2013 !

C'est pourquoi nous exigeons à nouveau que notre délai de séjour soit décompté dès le 1er septembre 2013 **date de prise de fonction dans notre nouveau métier**. Notre position est cohérente puisque nous serons titulaires et comptés parmi les effectifs actifs de la DGFIP dès cette date.

Par ailleurs nous sommes la promotion la plus mal indemnisée de ces dernières années. En effet la majorité de notre promotion est en situation de double résidence pendant la durée de la scolarité. Il est donc anormal de devoir, en plus, supporter des reprises sur l'indemnité de scolarité à l'occasion des stages. Par conséquent nous réclamons que l'ensemble des frais liés aux stages soient pris en charge par la DGFIP.

S'agissant des collègues concernés par l'épreuve de rattrapage, ils ont besoin de connaître dans les meilleurs délais leurs notes des dernières épreuves du contrôle des connaissances. Cela, afin de pouvoir se préparer de la meilleure manière possible pour cette ultime épreuve.

Enfin, pour améliorer la scolarité des promotions suivantes, nous exigeons :

- une partie "carrière" ramenée à 4 mois
- une répartition des cours sur une semaine de 21h de cours avec 3 demi-journée libérées,
- une refonte des enseignements et du soutien,
- un renforcement de la pratique professionnelle avec de vrais stages en alternance

En débutant leur formation, **les stagiaires avaient beaucoup d'attentes...**

Celles-ci ont été déçues par le calibrage des cours et leurs contenus, ce malgré les efforts de l'équipe pédagogique.

Que dire du bien mal nommé service des "ressources humaines" ? Service qui bien souvent oublie qu'un petit rienchez soi devient un grand quelque chose loin des siens ! Remarques désobligeantes par ici, retenues sur salaires par-là, refus d'autorisations d'absences, atteintes au secret médical... Nous rappelons à l'ENFIP que, si nous sommes stagiaires, nous sommes également collègues et pas des lycéens.

Enfin que dire aussi du dialogue social à l'ENFIP à part qu'il est inexistant ? En effet, avec une direction qui entend mais n'écoute pas, recule et n'avance pas, parle mais ne dialogue pas, nos élus sont face à un mur.

**Nous avons l'amère sentiment que nos représentants ne sont pas entendus, c'est pourquoi nous sommes venus aujourd'hui briser ce mur pour être enfin écoutés .**